Accès à la terre

Lien avec la stratégie :
Assurer la résilience des filières agricoles et forestières
Objectif opérationnel visé : Favoriser l'accès à la terre aux jeunes entrepreneurs / agriculteurs / artisans

Origine du projet : IC, GT, CLDR	**Budget :** 2 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Non
Importance du projet : +++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Territoire communal	**Votes plateforme :** 31 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune, association « Terre en vue », comice agricole	**Pourcentage :** 83,3 %

Description et justification du projet :
Neufchâteau est une communale rurale ; la zone agricole couvre 56,4% du territoire et la SAU 43,24 %. 85 agriculteurs sont encore actifs. L'agriculture est tournée principalement vers l'élevage extensif de bovins pour la production de viande, ce qui nécessite des superficies importantes. Cela se traduit par une grande majorité des terres exploitées en prairie permanente (4.000 ha) et une faible part liée à la culture fourragère (maïs, foin, betterave). Toutefois, les difficultés principalement financières pour accéder à la terre représentent un enjeu important. Une pression foncière est exercée sur le territoire, en raison de la spéculation et de l'utilisation des terres pour des productions non alimentaires (sapins de Noël, biomasse). Neufchâteau figure parmi les 3 principales communes productrices de sapins de Noël (environ 7% de la SAU).

Le projet consiste à mettre différentes actions en place visant les aisances communales, pour soutenir l'agriculture familiale en facilitant l'accès aux terres agricoles pour les agriculteurs locaux.
- Un cadastre des aisances communales sera réalisé (relevé des locataires, des exploitants, des affectations) pour identifier les terres disponibles.
- Ensuite, les aisances communales seront réparties judicieusement sur le territoire communal. Cependant, l'achat de terres agricoles par la Commune est jugé peu pertinent, vu les prix pratiqués.
- Les aisances seront louées de manière préférentielle aux jeunes agriculteurs de la commune, à un prix accessible.
- Une réglementation sera mise en place concernant l'accès à la terre et l'affectation du sol, càd définissant les types de cultures à y pratiquer. Voir la réforme du bail à ferme.

Décision :
→ projet immatériel en lot 3

Développement de l'offre commerciale

Lien avec la stratégie :
Renforcer l'attractivité économique et touristique du territoire communal
Objectif opérationnel visé : Développer l'offre commerciale de proximité et de services dans la commune

Origine du projet : IC, GT	**Budget :** 2 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Non
Importance du projet : +++	**Faisabilité :** +++
Localisation : Territoire communal, Neufchâteau, Semel, villages	**Votes plateforme** : 31 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune, ADL, commerçants	**Pourcentage :** 83,3 %

Description et justification du projet :
Malgré l'existence de nombreux commerces sur la commune, des manques ont été exprimés par les habitants concernant l'offre commerciale, principalement dans les villages et au centre de Neufchâteau.

- Réfléchir à une politique communale pour soutenir le commerce local
- Favoriser le secteur de proximité et le commerce de niche à Neufchâteau.
- Attirer les petits commerces et de l'artisanat en centre-ville et dans les villages.
- Continuer le développement du tourisme et de l'Horeca, pour booster la diversité des commerces en centre-ville
- Travailler sur une entente des différents magasins pour les horaires d'ouverture afin d'assurer une continuité pour les clients (ex : boulangeries).
- Mettre plus en avant les commerçants des villages (gîtes, cafés, vente directe, …).
- Mettre à disposition des distributeurs frigos dans les villages dans lesquels les artisans et producteurs locaux viendraient disposer des produits de base (pain, pâtes, œufs, etc.).
- Redévelopper le marché du samedi en proposant des produits locaux et provenant d'autres secteurs, afin de développer son attractivité.
- Mettre à disposition des toilettes publiques sur le zoning de Semel (et dans le village de Longlier).
- Encourager l'utilisation des chèques-commerces comme cadeaux et permettre à chacun d'acheter des chèques commerces
- Créer un carnet de bons de réduction dans les commerces locaux et l'Horeca.

Décision :
→ projet immatériel en lot 2

Développement d'une politique de mobilité douce

Lien avec la stratégie :
Assurer une mobilité douce sécurisée et développer la mobilité alternative
Objectif opérationnel visé : Développer une mobilité douce avec un réseau continu, adapté à tous et sécurisé

Origine du projet : IC, GT	**Budget :** 1 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Non
Importance du projet : +++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Territoire communal	**Votes plateforme** : 32 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune, GRACQ, Commission mobilité, Asbl « Tous à pied »	**Pourcentage :** 70,2 %

Description et justification du projet :
Afin de créer un réseau et des actions cohérentes, le projet consiste à définir les grandes lignes politiques de la mobilité douce sur le territoire communal :

- Continuer à relier les réseaux de voies lentes aux principaux pôles (espaces de loisirs, salles, pôles culturels, zoning de Semel, …) et créer des projets alliant biodiversité et mobilité douce pour relier et structurer le territoire
- Sécuriser et entretenir toutes les voies lentes existantes et les pistes cyclables.
- Éviter de bétonner les petits chemins de campagne lors des aménagements
- Faciliter les accès piétons, PMR et vélos en direction de la Vallée du Lac.
- Revoir le plan de mobilité, en accentuant les accès mobilité douce vers Neufchâteau (mise à jour prévue → stationnement et parking public).

Réseau de voies lentes

- En lien avec l'atlas des chemins, un relevé des chemins et sentiers sera réalisé et cartographié. → **révision de l'atlas des chemins ?**
- Les structures territoriales divisées (haut/bas de Neufchâteau) seront identifiées afin de mettre en place des projets qui les relient.
- Développer des cheminements alternatifs ou séparés des voitures pour les vélos et piétons (par ex. pour éviter les grands axes, entre le lac et le camping de Spineuse, etc).

Décision :
→ Projet immatériel en lot 2

Actions en faveur de la biodiversité

Lien avec la stratégie :
Préserver le cadre naturel et paysager et renforcer la protection de l'environnement
Objectif opérationnel visé : Développer des initiatives en faveur de l'environnement et du paysage et étendre les bonnes pratiques de protection et de préservation à l'ensemble des activités de la commune

Origine du projet : PR, IC, GT	**Budget :** 1 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Non
Importance du projet : +++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Territoire communal	**Votes plateforme** : 25 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune, DNF, PNHSFA, RW-BiodiverCité, Yes We Plant, Espaces verts	**Pourcentage :** 61,9 %

Description et justification du projet :

Zones naturelles :
- Créer une réserve naturelle qui serait exemplative (gestion opérée par la Commune, le DNF et les citoyens)
- Mieux faire connaître l'ensemble des zones naturelles préservées dans la commune pour mieux les protéger.
- Lister les zones naturelles et expliquer leur intérêt (panneaux ou document à la Maison du Tourisme et à l'AC)
- Créer une balade cyclo-pédestre « biodiversité » reliant les différentes zones

Plantation d'arbres et de haies :
- Établir une cartographie du réseau écologique afin de déterminer où implanter de nouvelles haies
- Veiller à un bon entretien des haies : une taille soignée des haies communales.
- Étoffer la liste des arbres et haies remarquables, pour renforcer le réseau écologique
- Réitérer les actions autour de distributions d'arbres (nouveau-nés, un arbre/une famille, semaine de l'arbre)
- Édicter des règles strictes à insérer dans les permis d'urbanisme pour protéger les plantations.

Sensibilisation :
- Sensibiliser la population à la préservation de la biodiversité, via les écoles.
- Aménager des espaces consacrés à la biodiversité près des plaines de jeux et des espaces de convivialité.
- Choisir des espèces indigènes pour les aménagements d'espaces publics
- Laisser la place à la biodiversité dans les aménagements (haies, herbe, …)
- Créer une charte sur les espèces ne demandant que peu d'entretien
- Aménager les cimetières en espaces nature
- Promouvoir les prés fleuris
- Proposer de parrainer un m²/habitant d'un espace fleuri public
- Sensibiliser au jardinage (et éviter les tortues de tonte, le Roundup, …)

Décision :
→ Projet immatériel en lot 2

Préservation et valorisation des paysages

Lien avec la stratégie :
Préserver le cadre naturel et paysager et renforcer la protection de l'environnement
Objectif opérationnel visé : Développer des initiatives en faveur de l'environnement et du paysage et étendre les bonnes pratiques de protection et de préservation à l'ensemble des activités de la commune

Origine du projet : PR, IC, GT	**Budget :** 2 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** ?
Importance du projet : ++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Territoire communal	**Votes plateforme** : 27 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune, PNHSFA, Maison et Office du Tourisme	**Pourcentage :** 75 %

Description et justification du projet :
Valorisation des points de vue et paysages remarquables :
- Préciser et développer la liste des points de vue paysagers et naturels intéressants sur le territoire communal. → action de recensement
- Établir une priorisation pour l'aménagement des points de vue les plus intéressants.
- Dégager, aménager des points d'observation du paysage.
- Améliorer la mise en valeur des endroits paysagers en aménageant des haltes de repos à proximité
- Concevoir une carte des points de vue remarquables décrivant les paysages observés et la rendre disponible à la Maison du Tourisme et à l'Administration communale
- Installer des tables d'orientation à certains points de vue

Actions de sensibilisation :
- Organiser un concours photo sur le thème « Le paysage qui compte pour moi » ;
- Établir un règlement pour sensibiliser à la qualité des sites, protéger les cônes de vue et les espaces ouverts et limiter les constructions dans les zones fragiles (quelle règlementation ?)
- Expliquer l'impact des constructions sur les paysages (panneaux, charte, animations, etc);
- Organiser un cycle de promenades découvertes pour sensibiliser le public aux enjeux du paysage.

Projet Interreg du PNHSFA : observatoire du paysage + aménagement d'un point de vue dans chaque commune

Décision :
→ Projet immatériel en lot 2

Proposition d'une offre de logements diversifiée

Lien avec la stratégie :
Créer des conditions de vie adaptées à la démographie de la commune pour assurer l'épanouissement de toutes les générations
Objectif opérationnel visé : Développer des logements innovants et inclusifs adaptés aux divers publics, accessibles financièrement et favorisant les liens sociaux

Origine du projet : PR, IC, GT	**Budget :** 2 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Non
Importance du projet : +++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Territoire communal	**Votes plateforme** : 16 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : SWL, Commune, AIS, promoteurs immobiliers	**Pourcentage :** 60,7 %

Description et justification du projet :
Le projet consiste à diversifier l'offre en logements sur le territoire au moyen de plusieurs actions :
- En favorisant l'habitat léger dans les villages : l'intégrer au sein des noyaux d'habitat pour éviter l'effet ghetto, tout en veillant à sa bonne intégration dans le noyau bâti. L'installation de tiny houses fait l'objet d'un permis à durée déterminée ; il faut être attentif que ce type de logement précaire ne soit pas une solution qui s'impose à long terme par manque de moyens.
- En favorisant les initiatives d'habitat groupé : plusieurs familles se partagent des pièces de l'habitation.
- En augmentant les logements sociaux : réaffecter prioritairement des bâtiments existants ; assurer un suivi de leur occupation dans le temps (cf. règlement des Sociétés de Logement Public)
- En favorisant l'habitat intergénérationnel : informer des possibilités dans le Oyez Citoyens ; faire des appels pour inviter à partager les grandes habitations ; permettre la création de logements plus petits à l'intérieur des propriétés dans une optique intergénérationnelle (optimisation de l'espace); inciter à la création de logements kangourous.
- En luttant contre les terrains et les bâtiments inoccupés : les recenser et analyser leur capacité de réaffectation ; sensibiliser les propriétaires aux conditions de location.
- En veillant à l'accessibilité des terrains à bâtir pour les jeunes : réserver la priorité aux habitants de la commune dans les lotissements et faire des démarches pour ceux créés par des entreprises de construction (ex : terrain près de la maison de village de Tournay).
- En informant sur les collocations disponibles : via une plateforme en ligne.
- En permettant aux revenus plus modestes d'accéder à la propriété : mener des projets d'urbanisation à l'attention de ces publics

Décision :
→ Projet matériel en lot 2

Renforcement des liens entre les générations et entre les villageois

Lien avec la stratégie :
Améliorer la convivialité et la cohésion, et développer les liens intergénérationnels
Objectif opérationnel visé : Renforcer et coordonner l'offre culturelle, associative et sportive

Origine du projet : IC	**Budget :** 1 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Non
Importance du projet : +++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Commune	**Votes plateforme :** 12 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels :	**Pourcentage :** 55,6 %

Description et justification du projet :
Le projet vise à créer des événements qui favorisent la convivialité et à renforcer les activités intergénérationnelles pour lutter contre l'isolement des aînés :

- De manière générale, la CLDR estime que ce genre « d'activités » doit venir des citoyens et des comités, pas de la Commune.
    - Mettre en place des SEL (échanges de services)
    - Créer des groupes d'échanges du savoir et de la compétence
    - Lancer des initiatives de quartiers (partage d'outils etc.)
    - Organiser des animations telles que la fête des voisins, …
    - Organiser un événement pour rencontrer les nouveaux habitants (lotissement Hamipré)
- Remettre en place le week-end « Wallonie bienvenue », relancer les fêtes disparues
- Organiser plus d'activités autour du Lac (Chesti'val, apéros chestrolais, corso fleuri etc.)

Liens à créer entre la ville et les villages → via le Centre culturel
- Organiser des événements qui ressemblent, telle que la fête de la musique
- Proposer des activités itinérantes dans les maisons de village
- Installer des animateurs citoyens dans les maisons de village chargés d'organiser régulièrement des activités
- Intégrer les villages dans la dynamique de Neufchâteau et faire venir les gens de Neufchâteau vers les villages

En cours
- Organiser une séance d'information par an pour les nouveaux habitants ou leur distribuer un guide sur Neufchâteau

Décision: Initialement, projet immatériel à court terme pour le volet communication sur les associations qui a été inséré dans la fiche « soutien à la vie associative » (lot 1)
→ Projet immatériel à moyen terme (lot 2)

Accessibilité des produits locaux pour les consommateurs

Lien avec la stratégie :
Assurer la résilience des filières agricoles et forestières
Objectif opérationnel visé : Favoriser des activités variées, orientées vers l'alimentation, ambitieuses au niveau écologique et avec des retombées locales respectant la qualité de vie des citoyens et des animaux

Origine du projet : IC, GT	**Budget :** 2 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Non
Importance du projet : ++	**Faisabilité :** +++
Localisation : Territoire communal	**Votes plateforme** : 28 Likes – 1 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Écoles, Commune, ADL, Comice agricole, coopératives	**Pourcentage :** 55,6 %

Description et justification du projet :
Le territoire communal faisant la part belle aux produits locaux, un certain manquement est apparu au niveau de leur accessibilité pour les habitants, notamment dans les villages.

Afin d'y remédier, le projet consiste à communiquer, sensibiliser et distribuer de manière alternative les productions locales.

Communiquer et sensibiliser :
- Mener une campagne d'information sur les opportunités d'achats de produits locaux vers les nouveaux habitants.
- Organiser des rencontres avec des publics-cibles pour leur partager l'information.
- Attribuer une prime aux groupes (ex : scouts) qui se fournissent chez les producteurs locaux.
- Sensibiliser et éduquer les enfants à cultiver et à consommer des fruits et légumes de saison, notamment par la création de jardins dans les écoles ; une collaboration avec les villageois et les agriculteurs peut être envisagée pendant les mois d'été.

Distribuer :
- Donner la possibilité d'utiliser les chèques commerces auprès des producteurs locaux ou des coopératives.
- Acquérir un camion afin d'assurer la distribution des produits locaux dans les villages.
- Installer des distributeurs frigos avec des produits locaux et de première nécessité pour pallier le manque de commerces ambulants.
- Encourager l'utilisation de produits locaux dans l'HORECA local.

En cours
- Créer un Groupe d'Achats en Commun - GAC : appel à intérêt réalisé via Facebook. 700 followers. Distribution des commandes tous les 15 jours.

Décision :
Axer la fiche sur l'incitation à la consommation de produits locaux.
→ Projet immatériel en lot 2

Embellissement des villages et de Neufchâteau

Lien avec la stratégie :
Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
Objectif opérationnel visé : Aménager des espaces publics conviviaux et mettre en valeur les cœurs de villages

Origine du projet : IC, consultation aînés, GT	**Budget :** 2 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Non
Importance du projet : ++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Territoire communal	**Votes plateforme** : 23 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune, associations	**Pourcentage :** 63,1 %

Description et justification du projet :
Le projet consiste à mettre en œuvre différentes actions visant à embellir les villages :
- Créer des espaces de vie collectifs sur les terrains communaux non construits
- Créer des espaces de convivialité près des salles de village
- Prévoir des liens entre les aménagements d'espaces publics et les maisons de village
- Réaménager les centres de village et y ajouter du mobilier public
- Améliorer la verdurisation de certains aménagements publics → établir un cadastre des lieux qui pourraient être mieux ou plus verdurisés
- Fleurir les places, porches d'églises etc. des villages
- Poser des bancs dans les villages à des distances régulières près d'arbres remarquables, de monuments et les faire parrainer
- Renforcer l'offre de bancs autour du lac de Neufchâteau

Entretien et valorisation du cadre bâti :
- Valoriser la qualité architecturale et la prise en compte de l'environnement bâti et du paysage pour créer un résultat harmonieux
- Prévoir un entretien général et régulier du bâti existant
- Pour les maisons inhabitées et à l'abandon, exiger que les propriétaires entretiennent au moins l'extérieur (via une taxe)
- Instaurer des primes à la rénovation pour lutter contre les maisons à l'abandon
- Valoriser au maximum le bâti et les espaces disponibles dans le centre-ville (cellules vides etc.)

Équipements identitaires :
- Placer des équipements identitaires dans les villages : les rappels visuels comme des drapeaux, un certain type de banc etc. permettent d'identifier plus facilement le territoire communal.
- Aménager des bornes/stations dans les villages pour mettre en évidence des éléments de manière ludique
- Placer des panneaux humoristiques ou en patois dans les villages

(regroupement avec la fiche « attention à un cadre de vie harmonieux »)

Décision :
→ Projet immatériel en lot 2

Création d'outils d'aménagement du territoire – Mise en place d'un SDC

Lien avec la stratégie :
Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
Objectif opérationnel visé : Limiter l'artificialisation des villages en encadrant l'urbanisation des nouvelles constructions et en limitant l'expansion en centralisant les nouveaux projets

Origine du projet : IC, GT	**Budget :** 1 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Non
Importance du projet : +++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Territoire communal	**Votes plateforme** : 22 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune, CCATM, SPW, Maison de l'urbanisme	**Pourcentage :** 54,8 %

Description et justification du projet :

- **Créer un SDC (Schéma de Développement Communal)** : donne des orientations par rapport à l'existant et sera bientôt obligatoire – Il intègrera au moins les éléments ci-dessous
    - Se doter d'un outil prospectif pour lutter contre l'artificialisation des sols
    - Veiller et à la perméabilité des sols
    - Éviter que les villages se rejoignent.
    - Envisager le développement de la ZAAC des lilas à Neufchâteau et densifier le périmètre urbain
    - Interdire les zones de remblai près des habitations (Warmifontaine)
    - Trouver de nouvelles formes de lotissements adaptés au contexte rural (différent d'un découpage parcellaire)
    - Fixer des ratios d'immeubles à appartements.
    - Cartographier les structures territoriales « divisées » (comme le haut et le bas de Neufchâteau) et de les relier grâce à des projets intégrant les questions de biodiversité et de mobilité douce.
    - Mettre en place une charte urbanistique sur des sujets spécifiques couvrant des enjeux du territoire (par exemple les terrasses)
- Lancer un concours citoyen pour aménager quelques espaces communaux stratégiques
- Dynamiser la CCATM et la solliciter pour des questions de fond.

Décision :
→ Projet immatériel en lot 2

Soutien et sensibilisation des citoyens au niveau énergétique

Lien avec la stratégie :
Préserver/Restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
Objectif opérationnel visé : Développer un habitat économe en énergie en favorisant les concepts innovants

Origine du projet : IC, GT	**Budget :** 2 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Non
Importance du projet : +++	**Faisabilité :** +++
Localisation : Territoire communal	**Votes plateforme** : 26 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune, PÄED, Guichet de l'énergie, citoyens	**Pourcentage :** 53,6 %

Description et justification du projet :
Groupement/coopération :
- Créer des communautés d'énergie et des achats groupés d'énergie
- Informer la population sur les modalités de création de groupements d'achat.
- Associer la coopérative citoyenne WattArdenne (Tournay) ou d'autres groupements dans les projets de développement de production d'électricité avec des sources renouvelables

Information/sensibilisation :
- Inciter à l'installation d'équipements alternatifs de type low-tech (fours solaires etc.)
- Inciter à l'utilisation de matériaux écologiques et alternatifs (bois, chanvre, ...) pour la construction et l'isolation
- Réitérer le salon 0 déchet et organiser un salon 0 énergie (salon de la transition le 19/11/2023)
- Prévoir des ouvertures du Guichet de l'énergie en soirée et le samedi
- Partager des trucs et ficelles sur l'énergie dans le Oyez citoyens

Aides et primes pour l'énergie :
- Apporter une aide financière aux ménages à revenus intermédiaires pour la réalisation de travaux énergétiques
- Octroyer une prime communale pour l'installation de ballons thermodynamiques
- Octroyer des aides spécifiques pour l'énergie aux citoyens (chèque énergie 2022)

Actions contraignantes :
- Obliger les propriétaires à mettre leur logement loué en conformité avec les normes énergétiques en vigueur (Création d'une Charte)

Décision :
→ Projet immatériel en lot 2

Sensibilisation au patrimoine, conservation et mise en évidence

Lien avec la stratégie :
Préserver/restaurer l'authenticité et la structure des villages via une urbanisation raisonnée, intégrant le petit patrimoine
Objectif opérationnel visé : Valoriser le petit patrimoine et l'authenticité structurelle, architecturale et formelle des villages

Origine du projet : PR, IC, GT	**Budget :** 1 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Non
Importance du projet : ++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Territoire communal	**Votes plateforme** : 25 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune, PPPW, Maison et Office du Tourisme	**Pourcentage :** 52,4 %

Description et justification du projet :
Le projet consiste à sensibiliser et à mettre en évidence le patrimoine communal.

La première étape est de finaliser l'inventaire du petit patrimoine, du patrimoine rural, paysager et bâti.
Sources d'information :
- PNHSFA pour l'inventaire du petit patrimoine (section de Grandvoir manquante) et pour les paysages (charte paysagère).
- Cercle Terre de Neufchâteau : inventaires patrimoniaux thématiques.

Actions de conservation
L'eau, un patrimoine commun :
- Rénover l'ancien lavoir de Neufchâteau (budget communal extraordinaire 2024 pour refaire la toiture)
- Créer un circuit permanent des lavoirs

Patrimoine religieux :
- Désacraliser et réaffecter les églises de Montplainchamps et Verlaine
- Revaloriser et rendre accessible via une signalétique la chapelle Collard à Tournay (actuellement privée)

Patrimoine lié à l'histoire :
- Mettre en valeur les ardoisières de Warmifontaine : les rendre partiellement visitables, réparer les murs d'enceinte (site privé)

Actions de mise en évidence :
- Placer des bancs à proximité des éléments patrimoniaux
- Intégrer des reproductions d'éléments patrimoniaux réalisées par les jeunes (street art) dans les villages
- Valoriser les fortins par la création de circuits de découverte
- Apposer des QR codes devant les éléments intéressants du patrimoine, y compris dans les cimetières
- Créer une commission patrimoine, avec un budget communal annuel spécifique (pour la valorisation et l'entretien des éléments patrimoniaux)

Décision :
→ Projet (im)matériel en lot 2

Sensibilisation/lutte contre les déchets et amélioration des ramassages

Lien avec la stratégie :
Préserver le cadre naturel et paysager et renforcer la protection de l'environnement
Objectif opérationnel visé : Assurer la propreté de tout le territoire et des abords de routes en favorisant une qualité écologique et paysagère

Origine du projet : IC, GT, consultation aînés	**Budget :** 1 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Non
Importance du projet : ++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Territoire communal	**Votes plateforme** : 24 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : Commune, Idélux	**Pourcentage :** 48,8 %

Description et justification du projet :
Pour inciter à respecter la propreté des lieux :
- Sensibiliser au 0 déchet
- Mener des actions au niveau de la (grande) distribution pour lutter contre le suremballage.
- Veiller à ce que l'agent sanctionnateur ait aussi une mission d'éducation
- Mettre en place un parrainage (abribus, bacs de fleurs, etc.) : un endroit par habitant
- Mettre en place des actions de ramassage de déchets plus localement (villages et quartiers) pour que chacun se sente concerné. - WAPP
- Mettre en place une surveillance pour lutter contre les dépôts sauvages
- Disposer de poubelles ludiques pour inciter à y déposer les déchets
- Poser plus de poubelles dans les villages et le long des sentiers de promenade dans les bois
- Mettre en place des consignes pour les cannettes et les bouteilles
- Installer une bulle à cannettes et des bulles/containers à carton dans les villages

Pour améliorer le ramassage des déchets :
- Ramasser plus souvent les papiers/cartons (pour les gens qui n'ont pas de moyen de locomotion)
- Aider les ainés à se débarrasser de leurs déchets verts
- Créer des zones de dépôt des déchets verts dans les villages
- Désigner par quartier des bénévoles « rémunérés » (par exemple avec des chèques commerces) pour ramasser les déchets (ou faire appel aux scouts)
- Rappeler les dates des collectes dans le bulletin communal

Décision :
→ Projet immatériel en lot 2

Actions pour inciter aux déplacements partagés ou alternatifs

Lien avec la stratégie :
Assurer une mobilité douce sécurisée et développer la mobilité alternative
Objectif opérationnel visé : Développer une mobilité douce avec un réseau continu, adapté à tous et sécurisé

Origine du projet : IC, GT,	**Budget :** 2 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Non
Importance du projet : +++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Territoire communal	**Votes plateforme :** 22 Likes – 1 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels :	**Pourcentage :** 46,4 %

Description et justification du projet :
Le réseau de transports en commun dessert tous les villages, mais les horaires et la fréquence sont axés sur les horaires scolaires. En outre, l'offre est assez faible entre Neufchâteau et les villages et vers les pôles extérieurs.

Afin de favoriser une mobilité alternative sur le territoire communal, le projet consiste à mener des actions pour inciter aux déplacements partagés :

- Développer le covoiturage :
  - Prévoir à certains endroits (ex : au zoning de Semel, en centre-ville) des endroits de rassemblement pour convenir d'un lift.
  - Donner des fonctions supplémentaires aux abribus : panneaux d'affichage pour diffuser l'information, point-rencontre pour un covoiturage.

- Mettre plus de voitures Cambio à disposition.

- Mieux informer les habitants sur l'offre de la Locomobile.

Décision :
→ Projet immatériel en lot 2

Déplacements en transports en commun

Lien avec la stratégie :
Assurer une mobilité douce sécurisée et développer la mobilité alternative
Objectif opérationnel visé : Développer une mobilité alternative complétant l'offre en transports en commun

Origine du projet : IC, GT,	**Budget :** 2 *
Maîtrise communale : Non	**Subsides du DR :** Non
Importance du projet : ++	**Faisabilité :** +
Localisation : Territoire communal	**Votes plateforme :** 35 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels :	**Pourcentage :** 45,2 %

Description et justification du projet :
Le réseau de transports en commun dessert tous les villages, mais les horaires et la fréquence sont axés sur les rythmes scolaires et l'offre est assez faible entre Neufchâteau et les villages, et vers les pôles extérieurs. En outre, le territoire compte une gare ferroviaire à Longlier.
Le projet vise à développer les transports en commun de manière à relier les différents réseaux et offrir plus d'opportunités aux habitants en termes de liaisons et de correspondances.

Au niveau des TEC :
- Augmenter la fréquence (notamment le week-end) et les correspondances pour relier d'autres villes voisines comme Libramont (gare), Bastogne, Bertrix, Arlon, … et faire connaître l'offre (Oyez citoyens).
- Développer des lignes de bus express sur le territoire
- Prévoir des arrêts de lignes express le long de l'autoroute et la desserte des zonings.
- Augmenter et diversifier l'offre de trajets de bus (telbus, proxibus, minibus) permettant de relier Neufchâteau-Libramont-Bertrix, avec arrêt dans les centres, les gares et les centres commerciaux.
- Augmenter l'offre entre les villages et le centre-ville.

Navette locale
- Mettre en place un (mini)bus communal
  - › qui circule certains jours de la semaine sur des trajets prédéfinis (ex : pouvoir aller au marché à partir de tels villages, aller faire ses courses, …) ;
  - › qui fait la navette et permet de rejoindre régulièrement le centre-ville, la gare et le zoning de Semel ;
  - › qui peut être utilisé lors d'événements culturels et sociaux pour des ramassages dans les villages.

Décision :
→ Projet immatériel en lot 2

Résilience de la forêt et filière bois

Lien avec la stratégie :
Assurer la résilience des filières agricoles et forestières
Objectif opérationnel visé : Favoriser la résilience de la forêt face aux crises actuelles et à venir

Origine du projet : IC, GT	**Budget :** 2 *
Maîtrise communale : Oui	**Subsides du DR :** Non
Importance du projet : +++	**Faisabilité :** ++
Localisation : Territoire communal	**Votes plateforme :** 20 Likes – 0 Dislike
Porteur du projet et partenaires potentiels : CAPFP, DNF, PNHSFA, propriétaires	**Pourcentage :** 33,3 %

Description et justification du projet :
Le territoire communal de Neufchâteau est composé de 29,6% de forêt. Malgré cette présence importante, la filière bois y est peu développée et une partie jugée trop importante des bois coupés est délocalisée. En outre, le changement climatique a de multiples conséquences sur la forêt qu'il est nécessaire d'anticiper. La Commune est propriétaire de plus de la moitié de la forêt.

Le projet vise d'une part à reLOCALiser la filière bois :
- Faire connaitre et valoriser à l'aide d'une bonne communication les scieries « locales » (présentes dans les communes voisines : Rossart, Traimont, Suxy,…)
- Entretenir les chemins agricoles et forestiers.

D'autre part, le projet consiste à mener des actions en faveur de la résilience de la forêt :
- Conclure une convention avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée pour l'accompagnement des petits propriétaires forestiers (< 5ha),
- Inciter à planter des arbres et à alterner les bandes de résineux et de feuillus, via le DNF.
- Sensibiliser les exploitants à l'intérêt des peuplements diversifiés et organiser des visites de terrain avec des organismes spécialisés.
- Lutter contre les cultures de sapins de Noel qui persistent au-delà du terme de production, via le DNF
- Veiller à maintenir l'ouverture de la forêt au public (qui doit être canalisé) et informer sur la chasse (les revenus générés, son rôle de régulation du gibier, les dates des battues – reprises sur une appli avec carte, …).

Décision :
→ Projet immatériel en lot 3